

Paris, le, 5 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée internationale des droits des femmes

Épargne au féminin : comment dépasser les contraintes ?

Une étude Cercle de l'Épargne – Malakoff Humanis

de Sarah Le Gouez, Secrétaire générale du Cercle de l'Épargne

« L'indépendance financière est un levier essentiel d'émancipation pour les femmes. Or, trop souvent, les inégalités de revenus, de carrière ou encore l'autocensure face aux décisions financières freinent leur capacité à construire un patrimoine durable. Notre responsabilité, en tant qu'acteur engagé de l'épargne responsable, est de lever ces obstacles en proposant des solutions simples, transparentes et accessibles, et en renforçant la pédagogie qui permet à chaque femme de reprendre pleinement le contrôle de son avenir financier. »

— **Isabelle Le Bot**, Directrice épargne du groupe Malakoff Humanis et
Directrice générale de La France Mutualiste

Chiffres clés

- **63 %** des femmes épargnent contre 74 % des hommes
- **68 %** des femmes estiment que leur pension est/sera insuffisante pour vivre correctement (61 % des hommes).
- **63 %** des femmes estiment qu'il faut commencer à épargner pour la retraite avant 35 ans
- **52 %** des femmes déclarent ne pas épargner pour la retraite

En raison de la persistance d'inégalités salariales, de la répartition des tâches au sein des ménages en matière financière et de pratiques inappropriées, les femmes, en France, épargnent moins que les hommes et disposent de ce fait d'un patrimoine plus faible que ces derniers,

Les femmes épargnent moins que les hommes

La France est un pays d'épargnants. Le taux d'épargne y a atteint 18,3 % du revenu disponible brut en 2025 mais hommes et femmes ne sont pas égaux en la matière. Selon une étude du Cercle de l'Épargne de 2023, un peu moins des deux tiers des femmes déclarent épargner chaque année (63 %) contre près des trois quarts des hommes (74 %).

Cette moindre propension à l'épargne s'explique d'abord par des revenus plus faibles. Selon l'INSEE, en 2024, dans le secteur privé, les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 21,8 % à celui des hommes. Cet écart tient en partie à un recours plus fréquent au temps partiel et à des périodes d'emploi moins continues. Mais même à temps de travail équivalent, les femmes gagnent encore en moyenne 14 % de moins, notamment parce qu'elles occupent plus souvent des emplois moins qualifiés et moins bien rémunérés.

En raison d'une capacité d'épargne plus élevée et d'un effet d'accumulation, le patrimoine des hommes est, ainsi, en moyenne supérieur de 15 % à celui des femmes. En ne retenant que les actifs financiers, l'écart est encore plus important.

Les Françaises épargnent différemment

Face à des revenus plus modestes et des impératifs immédiats plus marqués, les femmes adoptent des comportements de placement qui leur sont propres.

Les Françaises privilégient des placements qui offrent sécurité, visibilité et souplesse d'usage. Elles se distinguent des hommes en étant moins versées aux risques. Les actions, les cryptoactifs trouvent moins d'intérêt chez elles que chez les hommes. En revanche, les différences sont moins marquées pour les autres placements.

L'évolution de leur jugement sur le Livret A est plus contrastée que celle des hommes. Les femmes ont été sensibles à la baisse de ce dernier qui a été divisé par deux 2025 (1,5 % au lieu de 3 %). 49 % des femmes jugent en 2025 ce produit intéressant contre 59 % en 2024. Pour les hommes, les chiffres respectifs sont 55 et 60 %. Ce recul de l'intérêt chez les femmes pour ce placement peut s'expliquer par le fait que le Livret A constitue plus souvent que chez les hommes le seul placement financier.

L'enquête 2025 du Cercle de l'Épargne met également en évidence que seules 37 % des femmes jugent les actions attractives, contre 46 % des hommes. Leur réticence est encore plus forte vis à vis des cryptoactifs : seulement 19 % manifestent un intérêt pour ce placement, contre 24 % chez les hommes.

Les femmes plus sévères que les hommes sur la question du rendement

Les femmes portent un jugement plus sévère que les hommes sur le rendement de l'épargne (55 % estiment qu'il n'est pas satisfaisant contre 45 % des hommes). Cet écart reflète la prédominance, chez les femmes de produits garantis et disponibles dans leur patrimoine et leur aversion plus marquée au risque.

Une inquiétude toujours vive vis-à-vis de son pouvoir d'achat à la retraite

Les enquêtes successives du Cercle de l'Épargne mettent en évidence le caractère anxiogène que peut représenter le passage à la retraite, en particulier pour les femmes dont le niveau de pension demeure nettement inférieur à celui des hommes (25 % plus faibles après prise en compte des droits dérivés en 2023 – chiffres DREES).

En 2025, près de sept femmes sur dix (68 %) jugent que leur pension est/sera insuffisante pour vivre correctement quand 61 % des hommes partagent cette crainte.

Un décalage persistant entre conscience et capacité

Les femmes ont une conscience aiguë de la nécessité d'épargner tôt pour la retraite. 63 % des sondées jugent qu'il faut commencer avant 35 ans. Elles sont également un peu plus nombreuses que les hommes à reconnaître l'utilité de préparer financièrement leur retraite (95 % pour les premières contre 92 % pour les seconds).

L'importance que les femmes accordent à la préparation de la retraite est confortée par l'intérêt qu'elles portent pour le Plan d'Épargne Retraite. Jugé intéressant par 47% des femmes (49 % des hommes), ce produit a su, en moins de 6 ans, s'intégrer dans le paysage de l'épargne dans un contexte de forte inquiétude des femmes quant à leurs conditions de vie à la retraite.

Pour autant, plus d'une femme sur deux (52 %) déclare ne pas épargner dans cette optique, un score supérieur à celui des hommes (48 % déclarent ne pas le faire).

* * *

L'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être pleinement accomplie sans une réduction drastique des disparités de revenus et de patrimoine. Mais, celle-ci ne saurait suffire. L'inégalité de patrimoine est également la conséquence de comportements et de pratiques d'épargne inadaptés.

Aujourd'hui encore, la gestion patrimoniale demeure trop souvent assurée par les hommes, limitant ainsi l'implication des femmes dans les décisions financières structurantes et entretenant une forme de dépendance. Or il ne peut y avoir d'autonomie financière sans véritable appropriation des enjeux patrimoniaux. Les femmes, pour préserver leur capital, optent majoritairement pour des produits à faible rendement. Cette orientation se fait au prix d'une moindre valorisation à terme de leur épargne.

À propos du Cercle de l'Épargne

Centre d'études dédié à l'épargne, à la retraite et à la prévoyance, le Cercle de l'Épargne est présidé par Jean-Pierre Thomas. Il mène des études à dimension économique et sociale et des actions de formation pour comprendre les grands enjeux de la protection sociale.

www.cerccledelepargne.fr

À propos de Malakoff Humanis (chiffres au 31 décembre 2024)

Acteur clé de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif, Malakoff Humanis accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire. Avec 10,5 Mds€ de fonds propres, près de 400 000 entreprises clientes et plus de 9 millions de personnes protégées, Malakoff Humanis couvre 15 % du marché de la santé et de la prévoyance collectives. En épargne, Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 880 M€ en 2024. En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 44,4 Mds€ d'allocations à 6,3 millions de retraités. Sur le plan social et sociétal le Groupe accompagne ses clients fragilisés, et est engagé sur le Handicap - à travers sa fondation Malakoff Humanis Handicap -, le Cancer, le Bien vieillir et les Aidants. Plus de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions. Malakoff Humanis a été élue Marque de l'Année 2026 dans la catégorie Assurance santé / Assurance de personnes par plus de 20 000 consommateurs.

www.malakoffhumanis.com.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerccledelepargne.fr